

Élaboration d'un cadre statistique de mesure du tourisme durable

Conception d'études pilotes

Mise en perspective

Comme expliqué dans la note conceptuelle du projet de mesure du tourisme durable, promouvoir l'élaboration d'un cadre statistique pour la mesure du tourisme durable suppose d'examiner les problèmes recensés dans le cadre de plusieurs études pilotes dans des destinations et des pays. La présente note expose la structure possible et la portée des études pilotes. Elle sera mise à jour à la lumière de l'expérience des études pilotes menées dans différents pays et différentes destinations.

Si les études pilotes proposées ici répondent principalement à la nécessité de faire avancer le projet de mesure du tourisme durable, elles ont néanmoins une relation importante et sont susceptibles de se recouper avec d'autres initiatives de l'OMT pour mesurer le tourisme durable, en particulier le Réseau de l'OMT d'observatoires (INSTO). Les études pilotes proposées de mesure du tourisme durable, de même que le projet de mesure du tourisme durable en général, tiendront compte de l'expérience d'INSTO en matière de collecte d'informations sur le tourisme durable. C'est particulièrement intéressant dans le cas des observatoires INSTO situés dans le périmètre géographique d'une étude pilote.

Les études pilotes, contrairement à INSTO, ne réclament pas la mise en place d'un programme continu de mesure. Elles ont vocation à fournir des éléments d'appréciation en vue d'une décision sur ce point. La décision s'appuiera sur les résultats du programme de travail d'INSTO en cours.

Objectifs et intérêt des études pilotes

La réalisation d'études pilotes a pour objectif de repérer, dans un contexte donné, les types de problématiques associées à la mesure du tourisme durable et les applications analytiques connexes. Ces études contribueront pour beaucoup à l'élaboration d'un cadre statistique plus général et plus large, puisqu'elles porteront aussi bien sur la pertinence de ce dernier que sur sa faisabilité.



La réalisation d'une étude pilote au niveau national ou de la destination présente trois grands avantages. Premièrement, ce sera l'occasion de réunir les différents acteurs s'intéressant au tourisme durable en vue de débattre des grandes questions en matière d'orientation politique et d'analyse et de comprendre les besoins en matière d'information.

Deuxièmement, l'étude pilote permettra de réaliser une évaluation complète de la disponibilité et de la qualité des données permettant de mesurer le tourisme durable, de comprendre les arrangements institutionnels relatifs à la production et à la diffusion des données et de soumettre des propositions visant à faire avancer les travaux dans ce domaine.

Troisièmement, il s'en dégagera des premières estimations concernant les données du tourisme durable qui serviront à orienter les politiques et analyses à ce sujet. La portée d'une étude pilote et la quantité d'informations pouvant être réunies dans le cadre d'une étude pilote dépendront du temps, des ressources et des données à disposition.

Les études pilotes ne sont pas censées déboucher sur un schéma complet de tableaux et de statistiques du tourisme durable et il ne faut pas s'attendre à ce qu'elles permettent une analyse approfondie à court terme. Cependant, des estimations même limitées doivent pouvoir donner une indication de la faisabilité et du coût en termes de ressources pour améliorer les informations dans ce domaine. Elles doivent aussi donner une idée de la pertinence de ces informations pour étayer les politiques et l'analyse du tourisme et aider à établir les niveaux d'intérêt et d'appui à mobiliser pour entreprendre des travaux de mesure plus détaillés et/ou plus exhaustifs.

Éléments principaux d'une étude pilote : résumé

La méthode décrite ici suit, globalement, la logique ayant sous-tendu la conduite d'études pilotes dans le contexte du Système de comptabilité environnementale et économique (SCEE). Toute étude pilote comporte cinq éléments principaux, lesquels sont détaillés plus loin dans la présente note.

1. Description du pays, de la région ou de la destination
2. Description des questions en rapport avec les politiques et l'analyse
3. Identification des principaux arrangements institutionnels et parties prenantes
4. Collecte des statistiques et organisation des données
5. Présentation des résultats

Pour chaque étude pilote, la portée et le ciblage de l'étude seront décidés en fonction du contexte local. La présente note a pour objet d'exposer une structure globale permettant de comparer les différentes études pilotes et d'offrir ainsi une base large pour, à l'avenir, assurer une mesure intégrée.



Description des principaux éléments d'une étude pilote pour mesurer le tourisme durable

1. Description du pays, de la région ou de la destination

Il faut commencer par délimiter le périmètre spatial de l'étude pilote et sa possible décomposition. C'est certainement assez simple au niveau national. En revanche, au niveau régional ou infranational et au niveau de la destination, il se peut que les frontières spatiales soient moins évidentes. Se contenter de suivre le découpage administratif local n'est pas forcément judicieux, sachant que l'on veut intégrer les facteurs économiques, environnementaux et sociaux. Ces divisions administratives peuvent être utiles pour certaines données socioéconomiques, mais il se peut que d'autres considérations entrent en ligne de compte pour délimiter les destinations touristiques et organiser les informations environnementales. Il peut être intéressant, par exemple, d'étudier la relation entre une région ou une destination et les bassins hydrographiques locaux, les forêts, parcs nationaux, lacs et rivières, zones côtières (dont les plages), récifs, etc.

La définition de zones environnementales doit avoir pour objectif général d'offrir une base pour intégrer les informations sur l'état de l'environnement ou de l'écosystème de chacune des zones de façon utile et réaliste. De fait, chaque zone pourra représenter un type d'écosystème différent et divers indicateurs pourront s'avérer pertinents pour en évaluer l'état.

Le découpage environnemental voulu variera d'une étude pilote à une autre et le niveau de détail requis sera fonction à la fois des questions de politique générale et de la disponibilité des données. La sélection finale sera opérée à l'issue d'un processus itératif mais il suffira, dans un premier temps, de décrire en termes généraux les caractéristiques environnementales les plus pertinentes dans le cadre de l'étude et de comprendre leur relation avec les principales activités de tourisme et autres activités économiques et sociales.

Le découpage spatial infranational devra tenir compte du fait que les informations disponibles à ce niveau seront variables et qu'il se peut que des classifications infranationales différentes soient appliquées selon le domaine.

2. Description des questions en rapport avec les politiques et l'analyse

La combinaison de données économiques, sociales et environnementales renvoie à tout un éventail de questions de politique générale pouvant être traitées, compte tenu en particulier de la diversité des organisations, organismes gouvernementaux et décideurs intervenant aux différents niveaux régionaux. Du point de vue conceptuel, le cadre statistique sous-jacent en cours d'élaboration intégrera tous les domaines de données pertinents pour l'éventail des questions de politique générale, sachant aussi que le cadre statistique lui-même sera conçu en ayant en tête un certain nombre de ces questions. On ne pourra pas, cependant, dans un premier temps, intégrer toutes les données immédiatement. En outre, les questions de politique générale n'auront pas toutes le même degré d'importance. Il

faudra se concentrer sur les questions clés pour faire en sorte que le cadre statistique d'ensemble soit adapté et cible les domaines les plus importants en vue de la collecte des données.

La deuxième étape d'une étude pilote consistera donc à identifier les principaux sujets de politique générale et sujets à analyser intéressant le pays, la région ou la destination objet de l'étude pilote. Ces sujets devront être décrits sans faire référence expressément au cadre statistique, pour que l'élaboration du cadre statistique à proprement parler se fonde sur les problématiques et pas sur un jugement a priori sur ce qu'il est possible de faire.

En guise de pistes pour dégager de possibles sujets de politique générale, vous pourrez souhaiter examiner les questions suivantes (le document sur le projet de mesure du tourisme durable fournit d'autres éléments sur les questions de politique générale) :

- L'activité touristique a-t-elle un effet négatif sur l'état de l'écosystème ? Si oui, quels sont les écosystèmes les plus concernés et les pressions exercées et les facteurs en cause les plus déterminants ?
- Y a-t-il suffisamment d'eau disponible pour le niveau actuel et attendu d'activité touristique ?
- Quelles caractéristiques environnementales produisent le plus de valeur ajoutée du tourisme ?
- D'autres usages des terrains (par exemple, emplacement des hôtels) pourraient-ils assurer une activité touristique plus durable ?
- Quelle est la contribution du tourisme à la production d'émissions de gaz à effet de serre ?

L'élaboration de données à l'intérieur d'un cadre statistique ne va pas nécessairement répondre directement à ces types de questions, mais devrait permettre d'en étayer la discussion.

3. Identification des principaux arrangements institutionnels et parties prenantes

L'élaboration réussie de méthodes statistiques intégrales, surtout lorsqu'elles recoupent les domaines économique, environnemental et social, dépendra principalement de l'efficacité avec laquelle sera gérée la diversité des parties prenantes. Deux groupes essentiels de parties prenantes doivent être pris en considération : les producteurs de statistiques et les utilisateurs de statistiques. Ces deux groupes doivent être associés au processus de mise au point de mesures du tourisme durable.

Il conviendra, dans le cadre de l'étude pilote, de réunir les organismes, les institutions et les experts voulus, éventuellement en procédant à un repérage préliminaire des institutions clairement et spécifiquement concernées par le tourisme durable. Celles-ci comprennent, sans s'y limiter :

- Ministères et services gouvernementaux chargés des politiques
- Bureaux nationaux et régionaux de la statistique

- Autres dépositaires de données et producteurs de données, en particulier en ce qui concerne les données environnementales et culturelles
- Acteurs commerciaux du tourisme
- Experts universitaires dans des domaines aussi variés que le tourisme, l'analyse économique, les statistiques, l'environnement/l'écologie, les sciences sociales et la culture, la géographie
- La société civile

Au cours de l'étude pilote, il n'est pas nécessaire que les parties prenantes soient associées à tout, mais leur implication doit être constante et pas limitée au début et à la conclusion de l'étude. On peut penser que le nombre de parties prenantes augmentera au fil du temps. Il n'y aura pas à prévoir de dispositifs complexes de gouvernance ou autres dispositifs institutionnels analogues pour une étude pilote ; néanmoins, il faudra un minimum de gouvernance/coordination et il pourra être judicieux de mettre à profit les mécanismes interinstitutionnels existants pour superviser le travail. Il sera fait en sorte de respecter, dans le cadre de l'établissement de toute modalité de coordination et du processus de mobilisation des différents organismes, le caractère particulier de la relation et de la dynamique entre institutions.

Deux points d'ordre administratif doivent être abordés tout spécialement aux premiers stades de la discussion et de la formulation de l'étude pilote. Premièrement, l'accès à l'information et le partage des données. Le projet prévoit l'intégration de multiples bases de données. Or, il est peu probable qu'une seule institution ou qu'un seul organisme soit le dépositaire de toutes les bases de données. Il est donc important de connaître dès le départ les conditions d'accès et d'intégration des données.

Deuxièmement, la divulgation des résultats. À l'achèvement d'une étude pilote, il se peut que des problèmes se posent pour en communiquer les résultats, en raison de doutes au sujet de la « propriété » des résultats et/ou de préoccupations concernant le contenu du rapport. Il est donc également important de préciser dès le départ quelles sont les institutions impliquées et les processus à suivre pour la divulgation des résultats. À cet égard, il est recommandé de maintenir un dialogue constant et de fournir des observations et des résultats intermédiaires, de façon à assurer la permanence de l'engagement pendant l'étude pilote et la pérennité dans le temps du travail effectué.

4. Collecte des statistiques et organisation des données

La collecte des statistiques sera opérée à la lumière des principaux sujets à analyser (étape 2) et de la disponibilité des données. Au stade de l'étude pilote, on peut penser que seul un nombre limité de sujets et de bases de données seront pris en considération pour évaluer l'intérêt et la faisabilité de la méthode. Il est important de noter qu'une étude pilote ne vise pas à collecter des informations nouvelles ou supplémentaires. Il s'agit de se concentrer sur l'utilisation des données existantes et l'appréciation des éventuels besoins de données supplémentaires à l'avenir.

Quatre grandes catégories de données peuvent être rassemblées :

- Données relatives à l'activité économique portant sur la demande touristique et la production des industries caractéristiques du tourisme (y compris l'emploi, le nombre de visiteurs et la capacité d'hébergement)
- Données relatives à l'environnement portant sur les ressources utilisées par les industries caractéristiques du tourisme (par exemple, eau, énergie) et les résidus des industries caractéristiques du tourisme (par exemple, émissions de gaz à effet de serre, déchets solides)
- Données sur l'environnement portant sur l'état et l'évolution de l'état des écosystèmes à l'intérieur de la zone sélectionnée. Celles-ci comprendront, par exemple, des informations sur la qualité des plages ou des zones côtières et sur les stocks de poissons dans les lacs où l'on pratique la pêche de loisir. Elles peuvent recouvrir également des indicateurs relatifs aux pressions exercées sur les écosystèmes, comme le nombre de visiteurs dans les zones forestières. On pourra étendre ce domaine à la mesure des services rendus par les écosystèmes, en observant que certains flux de services écosystémiques seront mesurés sur la base des informations tirées des domaines 1 et 2.
- Données culturelles et sociales liées à l'activité touristique. Par exemple, les nombres de visiteurs et taux de fréquentation des sites culturels (à définir), particulièrement de paysages, comme les lieux importants pour les populations autochtones ou de valeur historique.

Une étude pilote est censée permettre de collecter des statistiques pour une sélection de variables dans chacun des grands domaines, de façon à former une base en vue de l'élaboration de statistiques intégrées et de l'analyse des défis posés par l'intégration des données. Les défis liés à la mesure et à l'intégration sont étudiés plus à fond dans le document du projet de mesure du tourisme durable.

On relèvera qu'il est possible d'intégrer les deux premiers domaines de données en se concentrant sur les industries caractéristiques du tourisme. Les données des troisième et quatrième domaines devront être intégrées par site spécifique. Pour connaître, par exemple, le lien entre l'activité touristique et l'état des plages, il faudra pouvoir rattacher les données sur l'activité économique aux emplacements des plages. (L'étude des liens avec les indicateurs de tourisme durable, en particulier les indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable, sera approfondie aux premiers stades du projet de mesure du tourisme durable.)

5. Présentation des résultats

Les rapports d'étape et finaux détailleront, pour chaque étude pilote :

- la portée de l'étude
- les sujets et les questions de politique générale pertinents
- les institutions et les organismes impliqués
- les variables, tableaux et comptes sélectionnés
- les prochaines étapes et plans d'action

La meilleure façon de présenter les résultats en tant que tels pourra être sous forme d'informations cartographiées et d'indicateurs de performance (par exemple, l'utilisation d'eau par nuit passée par un visiteur). Les cartes et les indicateurs retenus seront ceux qui sont le mieux à même de contribuer à la discussion des grandes questions de politique générale et des sujets à analyser.

Il est important que les résultats de l'étude pilote soient rendus publics et communiqués à toutes les parties prenantes concernées. Il existe de nombreux mécanismes pouvant être utilisés à cet effet. Chaque étude pilote pourra proposer et adopter son propre plan de communication, étant entendu que les rapports de toutes les études pilotes seront consultables sur le site internet du projet de mesure du tourisme durable.



